Communiqué

Le 10/07/18,

Communiqué Chambre Régionale des Comptes

La chambre régionale des comptes a rendu le 4 juillet dernier son avis sur le budget 2018 du conseil départemental, suite à la saisine du Préfet en date du 15 mai 2016.

Dans cet avis reçu aujourd'hui au Conseil départemental, la Chambre Régionale des Comptes constate que « *le budget primitif de l'exercice 2018 du Conseil départemental n'a pas été voté en équilibre réel* », et ce au regard de l'absence d'inscription des crédits relatifs à l'autoroute A 304 et à la ligne TGV Est et au vu d'une insuffisance de crédits au titre du RSA. La sincérité du budget n'est pas remise en cause.

L'Assemblée départementale se réunira la 27 juillet 2018 pour prendre les mesures utiles au rétablissement du budget, au vu des arbitrages qui sont en cours de finalisation à la suite de la réunion interministérielle qui s'est tenue le 9 juillet à Matignon sur le sujet.